



Ruisseaux de la Région de Neuvic Site Natura 2000

Bulletin de liaison n° 1



Mémento Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, qui ont une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

Son but : assurer la survie à long terme des espèces et des habitats menacés, dans une démarche de développement durable.

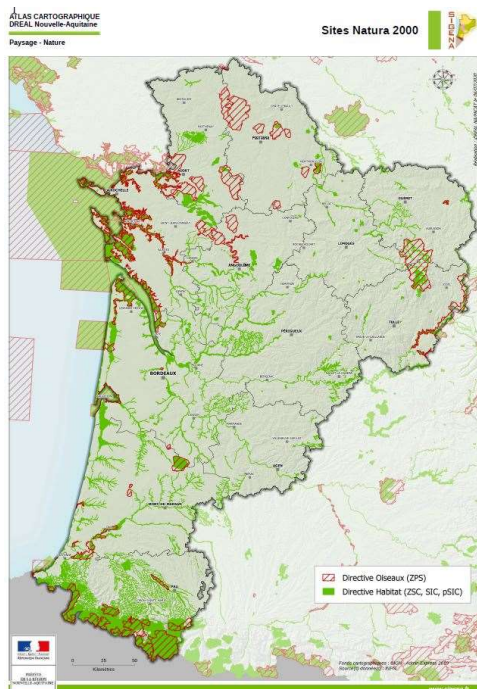
Chaque site est doté d'un Document d'Objectifs (DOCOB), qui oriente la gestion du site en fonction des milieux et espèces. Il est gouverné par une instance représentative : le Comité de Pilotage

Quelques chiffres :

- en Europe, le réseau Natura 2000 compte 27 522 sites (18 % de la surface terrestre et 6 % de la surface marine).

- en France, le réseau compte 1 756 sites (13 % de la surface terrestre et 33 % de la surface marine) et 273 sites en Nouvelle-Aquitaine,

Le site FR 740 1122 « Ruisseau de la Région de Neuvic » a été désigné Zone Spéciale de Conservation le 27 mai 2009 avec une surface de 9 ha comprenant les trois ruisseaux (Chaumeil, pont d'Aubert et le Vent-Haut). Puis, un projet d'extension a été retenu afin d'intégrer le bassin versant de Chaumeil, arrêté de désignation le 7 janvier 2021 pour une surface de 149 hectares.



Présentation des Ruisseaux de Neuvic

Le choix du site des ruisseaux de la région de Neuvic comme zone Natura 2000 est relatif à la richesse des ruisseaux en écrevisses à pattes blanches (*Austropotamibius pallipes*, annexe II de la Directive Habitats). Il regroupe trois ruisseaux, le Chaumeil, le Pont d'Aubert et le Vent-Haut.

Date de parution
30 mars 2024

Dans ce numéro :

Présentation des ruisseaux de Neuvic **1**

L'espèce emblématique du site – l'écrevisse à pattes blanches **3**

Amélioration des connaissances naturalistes **4**

Les outils d'accompagnement **4**

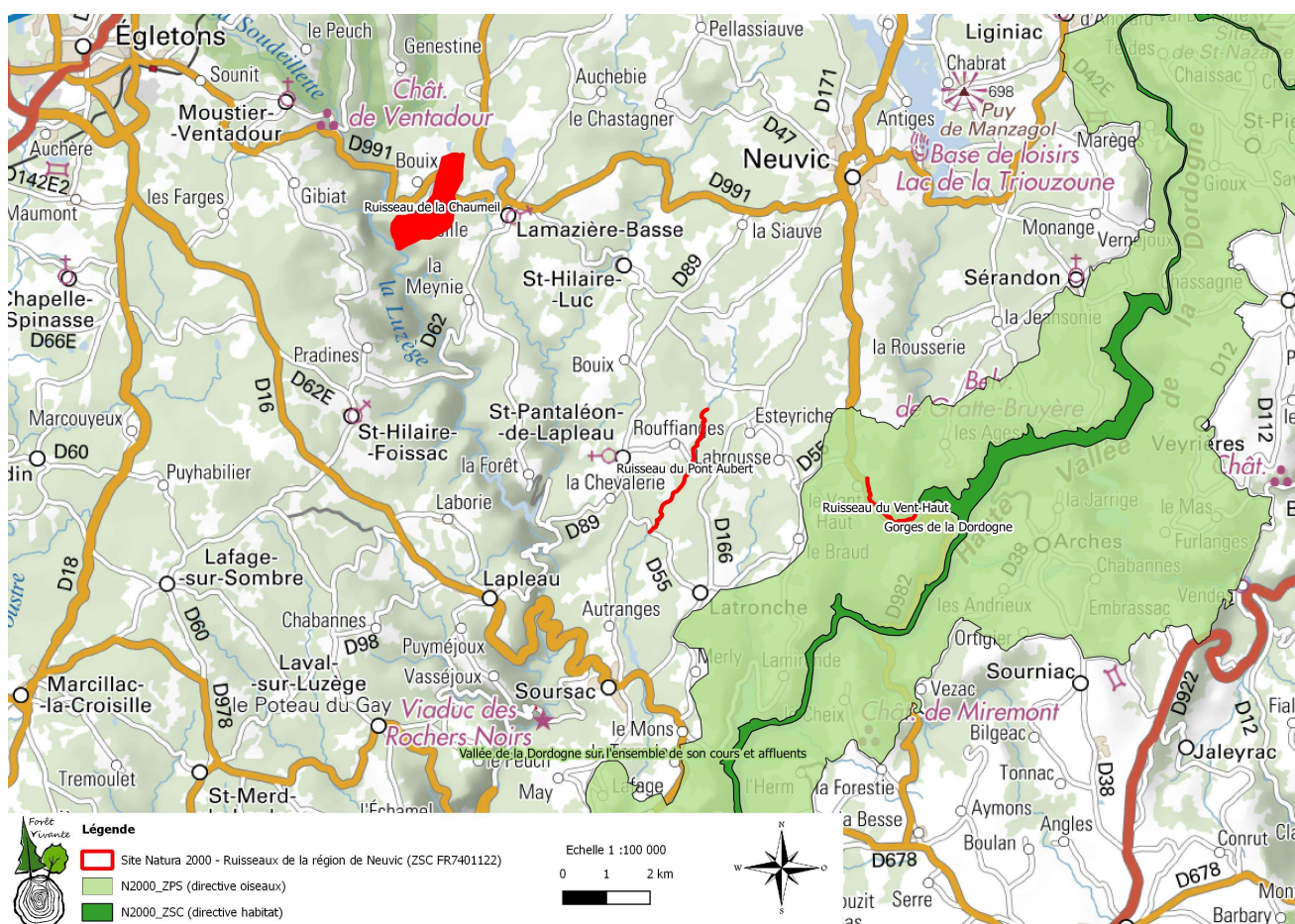


Une baisse inquiétante, voire une disparition dans certains secteurs, des populations d'écrevisse à pattes blanches a motivé, en 2011, l'extension du site. Elle a été validée par le préfet en 2013. L'objectif étant de concentrer les efforts sur le bassin du Ruisseau de Chaumeil sur lequel subsistent les populations les plus stables du site.

Un nouveau site est ainsi constitué, passant de 8ha à 149 ha et comportant 3 secteurs :

- le ruisseau de Chaumeil et son bassin versant situé sur la commune de Lamazière-Basse d'une surface d'environ 143 ha ;
- le ruisseau du Pont d'Aubert (environ 3600 m et 3ha88), situé sur les communes de Latronche et Saint-Pantaléon de Lapeau ;
- le ruisseau du Vent Haut (environ 1900 m et 1ha88) sur la commune de Neuvic ;

Le nouveau site Natura 2000 abrite, non seulement des populations d'Ecrevisses à pattes blanches, justifiant sa désignation, mais également des habitats d'intérêt communautaire avec notamment des hêtraies atlantiques acidiphiles sur le bassin versant du Chaumeil.



L'espèce emblématique du site – l'écrevisse à pattes blanches

Description générale

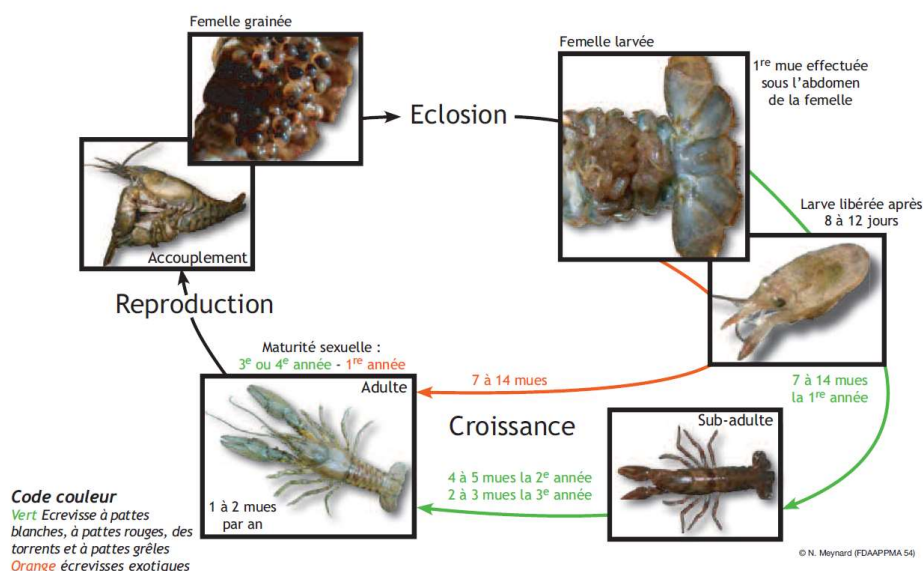
Elle a l'aspect général rappelant celui d'un petit-homard, dépassant rarement les 120 mm de long et généralement d'une longueur de 80 à 90 mm chez l'adulte. Son poids est de l'ordre de 70 à 90g.



Cycle biologique

Le cycle biologique (schéma extrait du Plan régional Aquitain) est très différent des écrevisses américaines expliquant l'avantage de ces dernières (cycle plus court, maturité sexuelle atteinte plus rapidement...)

Cycle biologique de l'écrevisse



Les populations autochtones restent très sensibles à la peste de l'écrevisse, affection fongique (*Aphanomyces astaci*), qui a provoqué le déclin de populations entières. Les populations d'écrevisses américaines sont, quant à elles, résistantes voire porteuses saines et vecteur de contamination.

Caractères écologiques

C'est une espèce très exigeante dans la qualité de son habitat, elle est présente dans les eaux claires, fraîches, bien oxygénées.



Ecrevisse américaine (*Faxonius limosus* R.)



Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes* L.)



Ripisylve favorable à l'écrevisse à pattes blanches

Amélioration des connaissances naturalistes

Des inventaires ADN sont prévus sur les trois cours d'eau. Ils permettront de remettre à jour les connaissances sur cette espèce et savoir si les populations sont toujours présentes. Ils consistent à prélever de l'eau et analyser l'ADN présent dans les échantillons. C'est un protocole non invasif qui permet de détecter les espèces discrètes, sensibles et/ou difficiles à observer.

Un inventaire à l'ultrason des chauves souris sera aussi réalisé sur le bassin de Chaumeil en 2024 ; ce taxon reste méconnu sur le site ; pourtant le site offre des conditions très favorables aux chiroptères : mosaïques d'habitats, tranquillité, vieux arbres, points d'eau, quelques vieux bâtis...



Colonie de petit Rhinolophe
(source T. MIGNAUT)



Prélèvement d'échantillon en vue
d'analyse ADN
(source spygen)

Les outils d'accompagnement

Les propriétaires peuvent mobiliser différents outils pour les aider dans la gestion. La charte Natura 2000, il s'agit de respecter des engagements de bonnes pratiques n'engendrant pas de surcoût. En contrepartie le signataire bénéficie entre autres de l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti.

Les contrats natura 2000 permettent d'accompagner des actions engendrant des coûts, par exemple mise en place d'îlots de senescence.

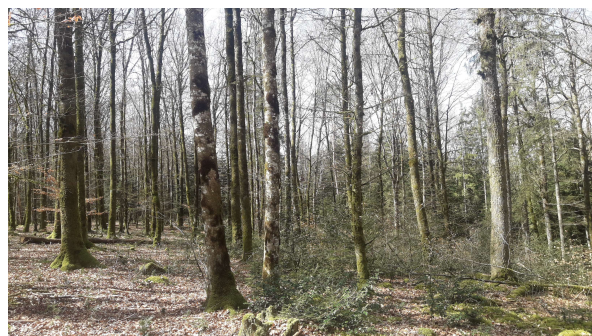
Pour aller plus loin...

Un site internet qui regroupe toutes les informations :
<https://ruisseaux-de-la-region-de-neuvic.n2000.fr/>

L'animatrice du site Natura 2000 : Thomas MIGNAUT – Forêt Vivante
07-81-07-82-89 ou foret_vivante@yahoo.com



Sortie avec un groupe de BTS de Neuvic
(source T. MIGNAUT)



Hêtraie à houx en cours d'éclaircie
(source T. MIGNAUT)

Avec le soutien financier de :